

Formation Gestion des risques opérationnels en banque

Présentation

Les risques opérationnels correspondent, selon la réglementation bâloise, aux risques de pertes provenant de processus internes inadéquats ou défaillants, de personnes et systèmes ou d'événements externes. Ces risques dans les établissements bancaires recouvrent les erreurs humaines, les fraudes et malveillances, les défaillances des systèmes d'information, les problèmes liés à la gestion du personnel, les litiges commerciaux, les accidents, incendies, inondations, ...etc

A ce titre et face à un coût d'erreur qui peut rapidement se chiffrer en centaines de milliers voire en millions d'euros, les banques doivent mettre en place une organisation afin d'assurer une gestion et un contrôle du risque opérationnel transparent et efficace.

Au travers de cette formation, vous prendrez connaissance dans un premier lieu, de la réglementation encadrant ce type de risques et vous apprendrez à identifier et à analyser les risques opérationnels au sein des banques. Dans un second lieu, vous acquerez les éléments clés vous permettant de mettre en place une gestion et un contrôle du risque efficace dans votre établissement.

Durée : 7,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

Objectifs de la formation

- Définir le cadre réglementaire encadrant la gestion des risques opérationnels.
- Identifier le périmètre des risques opérationnels bancaires.
- Mettre en place une gestion efficace des risques opérationnels et en définir les étapes et les objectifs.
- Appliquer les méthodes de management des risques opérationnels

Prérequis

Avoir des connaissances de bases sur les activités bancaires et les risques encourus par les banques.

Public



Ce cours est réservé à toute personne intervenant ou voulant intervenir sur le sujet

Programme de la formation

Définir les contraintes et les règles du risque opérationnel en banque

- Définir les risques opérationnels
- Comprendre la réglementation bancaire applicable (réglementation bâloise, ISO 31000, etc.)
- Identifier les principaux types de risques opérationnels

Travaux pratiques : Classification d'événements de risques en fonction de la typologie des risques opérationnels

Identifier les risques opérationnels bancaires

- Définir le périmètre des risques opérationnels bancaires
- Maîtriser la nomenclature des risques opérationnels
- Générer la cartographie des risques

Travaux pratiques : Elaboration d'une cartographie des risques opérationnels à partir du processus Crédit

Gérer l'organisation du dispositif de contrôle

- Identifier les éléments du dispositif
- Distinguer le rôle des différents acteurs au sein d'un dispositif de contrôle
- Utiliser et mettre à jour la cartographie des risques (techniques d'évaluation de la probabilité et impacts des risques opérationnels)
- Mettre en œuvre une base d'incidents
- Gérer les incidents opérationnels et crises

Exercer les méthodes de management des risques opérationnels

- Définir les niveaux de risques acceptés et définir les limites
- Mettre en place les méthodes de mesure pour quantifier les risques opérationnels
- Définir l'aspect de couverture des risques

Appliquer un reporting des risques opérationnels :

- Exemples de reportings
- Reportings internes
- Reportings externes

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes.

Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétence.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Equilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

Tout au long de la formation

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.